

— contrôle de l'embauchage et des mutations dans tous les postes laissés vacants. Le comité surveille la régularité et la rapidité de l'opération.

— lutte contre la sous-traitance en contrebande.

Pour éviter que des travaux importants soient confiés à des entreprises privées sous couvert de manque d'effectifs.

— vérification des prix.

Le comité répond aux demandes de renseignement des comités de locataires des HLM : montant réel des consommations de gaz et de chauffage par EGF.

La grève de l'INRA (Dijon) en mars 73

La grève dure 4 jours : comité de grève élu, grève reconduite toutes les 24 heures, occupation des standards téléphoniques, création d'un comité de soutien, manifestation à Paris. Soupault, le directeur, signe une déclaration avec des engagements écrits, mais il se retranche derrière le fait que la décision dépend du ministère des Finances.

L'Assemblée Générale suspend la grève, mais décide à l'unanimité de créer un comité de vigilance issu du comité de grève qui aura pour tâche :

— de demander chaque semaine au directeur général des comptes sur où en est l'aboutissement des revendications,

— d'informer l'ensemble du personnel,

— de réunir des assemblées générales du personnel chaque fois qu'il faudra prendre une décision,

— de demander aux autres centres de créer de semblables comités de vigilance,

— de se coordonner au plan national avec les autres comités de vigilance pour que la reprise ultérieure de l'action puisse se faire dans l'unité des différents centres, de toutes les catégories du personnel, des syndiqués et des non syndiqués.

Ces expériences sont riches d'enseignements à condition de bien en comprendre les conditions et les limites :

1. Leur réalisation est liée à la mise en place d'organismes de démocratie ouvrière (comité de grève, comité de vigilance, comité d'atelier, délégué d'atelier).

2. Elles seront nécessairement éphémères, si elles ne s'étendent pas dans le cadre d'une montée générale des luttes sociales.

Sinon, elles tendront soit à être récupérées par le patronat et la bureaucratie réformiste, soit à dépérir dès que la mobilisation des travailleurs de l'entreprise sera retombée. A Brest, les camarades ont décidé eux-mêmes d'arrêter le comité de contrôle plusieurs mois après la grève.